

# Questions et réponses sur Karma

*Copyright : tous droits de reproduction réservés.  
Textes Théosophiques  
11 bis rue Kepler, 75116, Paris*

## À propos de karma

QUESTION — Quel est le critère qui permet de distinguer le bon karma du mauvais karma ?

RÉPONSE — En ce qui concerne les choses qui nous entourent, karma produit les circonstances de l'environnement, du changement, qui apportent "récompense" ou "punition", plaisir ou peine.

Quant à nous-mêmes, considérés en tant qu'êtres responsables, il produit de vie en vie une tendance vers des actions et des pensées bonnes, vertueuses et sages ou l'inverse.

Nous voyons un homme de caractère altier, soumis à des circonstances des plus pénibles, tandis qu'un autre, de caractère bestial ou vicieux, peut se trouver là où toutes les circonstances paraissent agréables.

Qu'est-ce que le bon karma ou le mauvais karma ?

Pour l'homme de bien, plongé dans l'adversité, il pourrait bien s'agir d'un bon karma si cette condition le fortifie et élargit son champ de sympathie, tandis que, dans l'autre cas, ce karma peut être entièrement mauvais, si l'individu ne fait que se vautrer dans la boue de la sensualité, en renforçant ainsi ses tendances mauvaises.

Le bon karma est celui que désire et exige l'Ego, l'âme profonde ; le mauvais karma celui que ne désire ni n'exige l'Ego.

C'est à la suite du bilan de notre karma que nous sommes ici à tel ou tel endroit, avec tel ou tel caractère, pour expérimenter des différences d'environnement.

Le genre de karma qui œuvre sur les circonstances peut être généralement désagréable et qualifié de mauvais par certains, mais notre caractère acquis par un autre karma peut être tel qu'il nous rend aptes à triompher de l'adversité et à glaner ainsi aide et force dans un champ mal ensemencé, par erreur ou accident, pendant d'autres vies.

QUESTION — La loi de karma n'est-elle pas la même que celle du talion : " œil pour œil, dent pour dent " ?

RÉPONSE — La loi de karma ne devrait pas être considérée comme une loi de représailles parce que la revanche implique l'action d'un être et non l'œuvre d'une loi ; karma est l'accomplissement de l'effet découlant de la cause, comme aussi la création de causes dont doivent découler des effets.

Par conséquent, karma est entièrement miséricordieux car la justice et la miséricorde sont une seule et même chose dans leur aspect supérieur.

Le juste résultat doit faire suite à la cause et de chaque acte découleront de nombreux effets, à la fois bons et mauvais.

Ceux qui veulent trouver une excuse à la vengeance, peuvent évidemment adapter n'importe quelle loi à leurs fins et le moyen de soutenir le principe de vengeance par la loi de karma est d'en parler comme si elle administrait un exemple, chose qui ne peut être faite que par un individu doué de conscience, d'intelligence et de responsabilité.

QUESTION — Le sentiment de frustration est-il un effet karmique ?

RÉPONSE — L'opinion qu'un être se fait sur son karma et qui l'incite à se lamenter sur le sort ingrat qui lui refuse les avantages qu'il estime désirables dans la vie est une compréhension erronée de ce qui est bon ou mauvais pour l'âme.

Il est vrai que nous trouvons souvent des gens comblés de grands privilèges mais qui n'en font pas un usage adéquat ou qui n'y prêtent pas attention.

Ce fait lui-même prouve que les positions soi-disant avantageuses de la vie ne sont réellement ni bonnes, ni favorables, dans le sens vrai et profond de ces mots.

Les gens riches peuvent acquérir une grande instruction, ils ont la capacité et les moyens de voyager, de décorer leurs intérieurs d'œuvres d'art, de se distraire dans les lieux les plus agréables, de s'offrir tout le confort possible... Mais ces avantages sont semblables à l'air tropical qui affaiblit le corps; ils affaiblissent le caractère au lieu de l'affermir. Ils ne tendent pas par eux-mêmes à stimuler l'acquisition d'une vertu quelconque mais plutôt l'opposé, par suite de la saturation constante des sens dans les essences subtiles du monde sensuel. Ils sont semblables à des douceurs qui, absorbées en abondance, deviennent acides dans le corps. On peut donc les considérer comme étant l'opposé d'un bon karma.

L'Ego, étant guidé et contrôlé par la loi, par la justice et les nécessités de l'évolution ascendante, et non par la fantaisie, l'égoïsme ou la revanche et l'ambition, est sûr de choisir dans toute une gamme de possibilités l'habitat

terrestre le plus propice à un karma qui, en fin de compte, sera pour lui un véritable avantage.

Comme l'état actuel de la civilisation avec toutes ses horreurs de misère, de crime, de maladie, de relations fausses qui règnent presque partout, provient du passé auquel nous avons œuvré, il est juste que nous tous les subissions à un moment donné de notre carrière.

Si une personne qui aujourd'hui ne s'inquiète nullement de la misère où vivent des hommes et des femmes se trouve amenée dans l'incarnation suivante à vivre dans un bas fond de nos villes, son âme recevra l'empreinte de la souffrance infligée par un tel état. Et plus tard cette expérience lui suscitera de la compassion et de l'intérêt pour autrui.

Car, tant que nous n'avons pas expérimenté les effets d'une situation de la vie, nous ne pouvons ni la comprendre ni la juger d'après une simple description.

L'aspect personnel qui est impliqué dans cette expérience peut ne pas se réjouir de cette perspective; mais si l'Ego a besoin que la prochaine incarnation de la personnalité se fasse dans un tel milieu, il en résultera un avantage et non le contraire.

QUESTION — Doit-on laisser quelqu'un subir les effets douloureux de son karma passé afin qu'il en apprenne les leçons, ou bien notre devoir serait-il de l'aider ?

RÉPONSE — Les circonstances difficiles dans la vie présente ne sont pas forcément l'effet rétributif de mauvaises actions passées, mais peuvent être la conséquence d'une discipline que l'Ego s'impose " pour acquérir force d'âme et compassion " .

Comment prétendre juger dans ces conditions ?

Par ailleurs, la loi universelle de solidarité impose l'entraide.

Même si le malheur d'autrui est " karmique ", c'est sans doute aussi karma qui nous place sur son chemin, et nous sollicite, précisément pour lui porter secours.

Les idées théosophiques sur la charité impliquent un engagement personnel en faveur des autres; une miséricorde et une bienveillance personnelles; un intérêt personnel pour le bien-être de ceux qui souffrent; une sympathie, une prévoyance et une assistance personnelles dans leurs peines et leurs besoins.

QUESTION — Comment concilier karma (qui conditionne étroitement notre vie par l'effet des causes que nous avons créées) et le libre-arbitre qui, pour la Théosophie, est un apanage essentiel de l'homme ?

RÉPONSE — Lorsque les événements surviennent, nous n'avons plus le pouvoir de les arrêter.

Nous ne pouvons rien contre le karma qui se présente et qui est l'effet des causes que nous avons semées. Il faut accepter l'événement.

Mais nous pouvons exercer notre libre-arbitre.

C'est dire que nous pouvons choisir le comportement que nous aurons face à l'événement.

Nous pouvons, selon le cas, nous laisser écraser par l'angoisse ou devenir fous de joie, ou prendre du recul et chercher à exploiter efficacement et intelligemment la situation qui nous est imposée.

Malheureusement, dans la majorité des cas, nous réagissons automatiquement.

Il faut donc apprendre à se libérer de ses automatismes. Cela demande une vigilance soutenue: c'est à ce prix que l'homme fait vraiment usage de son libre-arbitre, en s'engageant dans des actions réellement " auto-induites " et " auto-déterminées ".

La véritable liberté suppose que l'on reconnaisse de façon lucide les diverses influences et contraintes qui nous sollicitent (désirs de la personnalité, influences du monde extérieur, aspirations et suggestions de la conscience) et que l'on choisisse dans cet ensemble celles seules auxquelles on obéira, coûte que coûte.

QUESTION — Jusqu'où va la responsabilité individuelle ?

RÉPONSE — La responsabilité individuelle s'étend partout où peuvent s'étendre les effets de la pensée, c'est-à-dire dans l'univers entier.

D'où la nécessité du contrôle des pensées, des émotions et des désirs dont nous sommes responsables.

On pourrait dire que l'un des buts de notre évolution est de faire de nous des êtres entièrement conscients de leurs responsabilités, sur tous les plans de leur être.

L'individu ne peut pas plus se séparer de l'humanité que l'humanité de l'individu.

La loi de karma s'applique également à tous, quoique tous ne soient pas également développés.

Celui qui contribue au développement de ses semblables et les aide à accomplir leur karma, s'acquitte strictement du sien propre.

Par ses actions, il a la faculté de rendre plus pénible, ou plus facile, à l'humanité l'accession au plan suivant et plus élevé de l'être.

QUESTION — Quelle est la définition du devoir selon la Théosophie ?

RÉPONSE — Le devoir est ce qui est dû à l'humanité - à nos semblables, nos voisins, notre famille - et c'est surtout ce que nous devons à tous ceux qui sont plus pauvres et plus démunis que nous.

Si nous ne nous acquittons pas de cette dette de notre vivant, notre prochaine incarnation nous trouvera en état d'insolvabilité spirituelle et de faillite morale.

Ce qui est dû à l'humanité est la pleine reconnaissance pour tous, sans distinction de race, de couleur, de position sociale ou de naissance, de l'égalité de tous les droits et privilèges.

Il faudrait amener les hommes à sentir et à reconnaître au fond de leur cœur ce qu'est là leur devoir véritable et réel envers la collectivité entière, et tous les vieux abus de pouvoir, toutes les lois iniques en vigueur dans la nation et basées sur l'égoïsme humain, social ou politique, disparaîtraient du même coup.

Si on leur faisait comprendre une bonne fois la vérité des lois de karma et de réincarnation - les plus grandes d'entre toutes les lois- ils réaliseront en eux-mêmes la vraie dignité de la nature humaine, et ils se détourneront du mal en l'évitant comme ils fuiraient un danger physique.